



MINISTÈRE
DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Culture Relance de territoires

Relance des territo

Le plan de relance, avec 2 Mds€ pour la culture, permet de soutenir le patrimoine dans les territoires, de favoriser la reprise du spectacle vivant et la reconquête de notre modèle de création, ainsi que de consolider nos grandes filières économiques culturelles.

Paris — mars 2021

Sommaire



Pavillon de la Muette
© Axel Dahl

CULTURE, LE PLAN DE RELANCE DANS LES TERRITOIRES

02 Plan de relance : 2 Mds € pour la culture

- 04 Une relance par et pour le patrimoine, alliant activité dans les territoires et attractivité de la France (614 M€)
- 05 La reconquête de notre modèle de création et de diffusion artistique (426 M€)
- 06 Un effort spécifique pour soutenir l'emploi artistique, redynamiser la jeune création et moderniser le réseau des établissements d'enseignement supérieur de la culture (113 M€)
- 06 La consolidation et la modernisation des filières culturelles stratégiques lourdement impactée par la crise (428 M€)
- 07 Une stratégie d'avenir pour l'ensemble des Industries Culturelles et Créatives (19 M€ de crédits budgétaires et 400 M€ au titre du PIA4 sur 5 ans)

08 460 M€ d'opérations d'ores et déjà territorialisées

- 10 Carte des projets en régions
- 30 Le plan Cathédrales
- 32 Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat
- 34 Réinvestissement dans les autres équipements patrimoniaux (musées, archéologie, archives)
- 36 Réinvestissement dans les monuments nationaux
- 38 Fonds de transition écologique
- 39 Rénovation du réseau des écoles d'architecture et de création

Plan de relance : 2 Mds € pour la culture

Sur tout le territoire français, le monde de la culture a été particulièrement victime des conséquences de la crise sanitaire et du confinement, avec des pertes estimées à **22,3 Mds €** pour l'année 2020, soit une baisse de **25%** par rapport au CA de 2019¹). Certains de ses secteurs majeurs, comme celui du **spectacle vivant** ou du **patrimoine**, ne parviennent d'ailleurs pas encore à reprendre une activité normale en raison de la fermeture des lieux culturels et des mesures sanitaires restrictives.

Afin de préserver les **670 000 emplois** de la culture, tout en se préparant aux enjeux d'avenir, ce secteur **pesant autant que l'agriculture** et **équivalent à sept fois celui de l'automobile** nécessite un soutien ambitieux en volume financier.

Le Gouvernement a préparé un plan de relance inédit, de **100 Mds €** pour l'ensemble de l'économie française afin de soutenir la reprise.

Ces crédits ventilés grâce à une mission budgétaire unique « Relance » pour 2 ans (2021-2022), pilotée par le ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance suit une stratégie en trois axes :

30 Mds €
pour l'écologie
et le verdissement
de l'économie

34 Mds €
pour
l'indépendance
et la compétitivité

36 Mds €
pour la cohésion
des territoires et la
solidarité

1 - Etude du DEPS sur « L'impact de la crise du Covid-19 sur les secteurs culturels » publiée en juillet 2020
* PIA4 : quatrième programme d'investissements d'avenir

Le plan de relance pour la culture, doté de 2 milliards d'euros permet une relance par et pour le patrimoine, alliant activité dans les territoires et attractivité de la France (**614 M€**), la reconquête de notre modèle de création et de diffusion artistique (**426 M€**), le soutien de l'emploi artistique, la redynamisation de la jeune création et la modernisation du réseau des établissements d'enseignement supérieur de la Culture (**113 M€**), la consolidation et la modernisation des filières culturelles stratégiques lourdement impactées par la crise (**428 M€**) ainsi que la mise en place d'une stratégie d'avenir pour l'ensemble des industries culturelles et créatives (**19 M€** de crédits budgétaires et **400 M€** au titre du PIA4 sur 5 ans).



614 M€
pour le
patrimoine

1. UNE RELANCE PAR ET POUR LE PATRIMOINE, ALLIANT ACTIVITÉ DANS LES TERRITOIRES ET ATTRACTIVITÉ DE LA FRANCE (614 M€) :

280 M€ pour la **valorisation des métiers d'art et les savoir-faire d'excellence** :

100 M€

pour le projet de restauration du château de Villers-Cotterêts

80 M€

pour le « plan cathédrales »

40 M€

pour la restauration des monuments historiques appartenant aux communes et aux propriétaires privés

40 M€

pour la restauration des monuments nationaux du CMN

20 M€

pour la rénovation d'équipements patrimoniaux (musées, archive, archéologie)

334 M€ pour le **soutien à la reprise d'activité des établissements publics patrimoniaux** soutenant l'attractivité et le rayonnement international de la France :

Etablissements publics patrimoniaux notamment concernés :

- Musée du Louvre
- Château de Versailles
- CMN
- Musée d'Orsay
- Musée de l'Orangerie
- RMN-GP
- Centre Pompidou
- Universcience...

426 M€

pour la création
et la diffusion
artistique

2. LA RECONQUÊTE DE NOTRE MODÈLE DE CRÉATION ET DE DIFFUSION ARTISTIQUE (426 M€) :

200 M€

pour la musique dans le cadre de crédits pour la filière musicale dans son ensemble (spectacles, concerts, musique enregistrée) gérés par le CNM

10 M€

de soutien au Centre national de la Musique

10 M€

pour le fonds d'urgence aux théâtres privés et aux compagnies non conventionnées géré par l'Association de soutien au théâtre privé (ASTP)

206 M€ pour le spectacle vivant subventionné :

30 M€

de soutien aux institutions de spectacle vivant en région

30 M€

en faveur des ensembles, des opéras, des orchestres et des festivals des territoires

20 M€

afin d'encourager la transition écologique des institutions de créations

126 M€

d'aide aux établissements et opérateurs publics de création (Opéra national de Paris, Comédie-Française, Philharmonie de Paris, Palais de Tokyo...).

113 M€

pour l'emploi
artistique

3. UN EFFORT SPECIFIQUE POUR SOUTENIR L'EMPLOI ARTISTIQUE, REDYNAMISER LA JEUNE CRÉATION ET MODERNISER LE RÉSEAU DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA CULTURE (113 M€) :

13 M€ pour soutenir l'emploi artistique :

7 M€

pour le spectacle vivant (FUSSAT - Fonds d'urgence spécifique de solidarité pour les artistes et les techniciens du spectacle)

6 M€

aux arts visuels

30 M€ pour une **grande commande artistique d'Etat.**

70 M€ de **rénovation des écoles de l'enseignement supérieur culturel :**

Modernisation des établissements supérieur culturel dont notamment :

- École supérieure d'arts de Cergy
- Conservatoires nationaux supérieurs de musique et de danse de Lyon et de Paris
- Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts
- ENSA Versailles

4. LA CONSOLIDATION ET LA MODERNISATION DES FILIÈRES CULTURELLES STRATÉGIQUES LOURDEMENT IMPACTÉES PAR LA CRISE (428 M€) :

140 M€ pour le **plan filière Presse** afin d'affronter la double crise conjoncturelle (impact de la crise sanitaire et restructuration de Presstalis).

53 M€ pour le **Plan filière livre** afin d'accroître la compétitivité des **10 500 librairies** de France face aux plateformes et renforcer le rôle des **bibliothèques** dans les territoires.

428 M€

pour les filières
culturelles
stratégiques

165 M€ pour le **Plan filière cinéma et audiovisuel** :

105 M€

de mesures ciblées dans un plan « export et attractivité » (soutiens majorés pour les œuvres écrites et tournées en France), ainsi qu'un accompagnement renforcé des acteurs de la filière

60 M€

pour réarmer financièrement le Centre national du cinéma (CNC)

70 M€ de **soutien à l'audiovisuel public**.

5. UNE STRATÉGIE D'AVENIR POUR L'ENSEMBLE DES INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES (19 M€ DE CRÉDITS BUDGÉTAIRES ET 400 M€ AU TITRE DU PIA4 SUR 5 ANS)

19 M€ de **crédits budgétaires** transversaux.

400M€ d'aides à l'accès des Industries culturelles et créatives (ICC) françaises sur l'ensemble des territoires :

Enveloppe sur 5 ans afin d'accélérer la transition numérique et améliorer la résilience des ICC

400 M€

(au titre du PIA4 sur 5 ans) pour les industries culturelles et créatives

460 M€ d'opérations d'ores et déjà territorialisées

Sur les 1,6 Mds € de crédits du plan de relance hors PIA 4, un total de 460 M€ (29%) sont d'ores et déjà répartis dans les territoires.

280 M€ pour le patrimoine, avec :

140 M€ pour les opérations gérées par le Centre des monuments nationaux (dont 100 M€ pour le projet de restauration du château de Villers-Cotterêts) ;

- 80 M€ dans le cadre du « plan cathédrales » ;
- 40 M€ pour la restauration des monuments historiques appartenant aux collectivités territoriales et aux propriétaires privés ;
- 20 M€ pour les projets de rénovation de musées territoriaux et de centres d'archives.

80 M€ pour le soutien au spectacle vivant :

- 60 M€ de crédits de fonctionnement en faveur du spectacle vivant en région ;
- 20 M€ pour l'accompagnement de la transition écologique des équipements de spectacle vivant.

70 M€ pour les opérations de rénovation et de digitalisation des écoles d'enseignement supérieur du ministère de la Culture.

30 M€ de crédits alloués aux bibliothèques.

Sur ce total, **250 M€** sont gérés au niveau des directions régionales des affaires culturelles (DRAC).

Les choix d'opération effectués ont tenu compte de la maturité des projets et du nécessaire équilibre entre les régions. Elles vont permettre de soutenir l'activité mais également de poursuivre ou d'accélérer des investissements structurants, au plus près des territoires et des habitants. Elles contribueront notamment à assurer la pérennité et le développement des métiers et des savoir-faire dans le domaine du patrimoine, en soutenant sur tout le territoire l'ensemble des entreprises intervenant sur les monuments historiques.

Ces moyens exceptionnels font l'objet d'un suivi précis et régulier dans leur mise en œuvre, en lien avec le ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance et le ministère des Comptes publics. L'ensemble de ces moyens territorialisés inscrits dans le plan de relance, ont vocation à être valorisés dans le cadre des contrats de plan Etat-régions afin d'accroître l'accompagnement de l'ensemble du secteur culturel.

Au-delà des dotations en faveur des opérateurs nationaux (460 M€), les autres enveloppes du plan de relance (680 M€) ne peuvent à ce stade faire l'objet d'une présentation territorialisée, alors même que les bénéficiaires finaux des mesures seront bien répartis dans les territoires

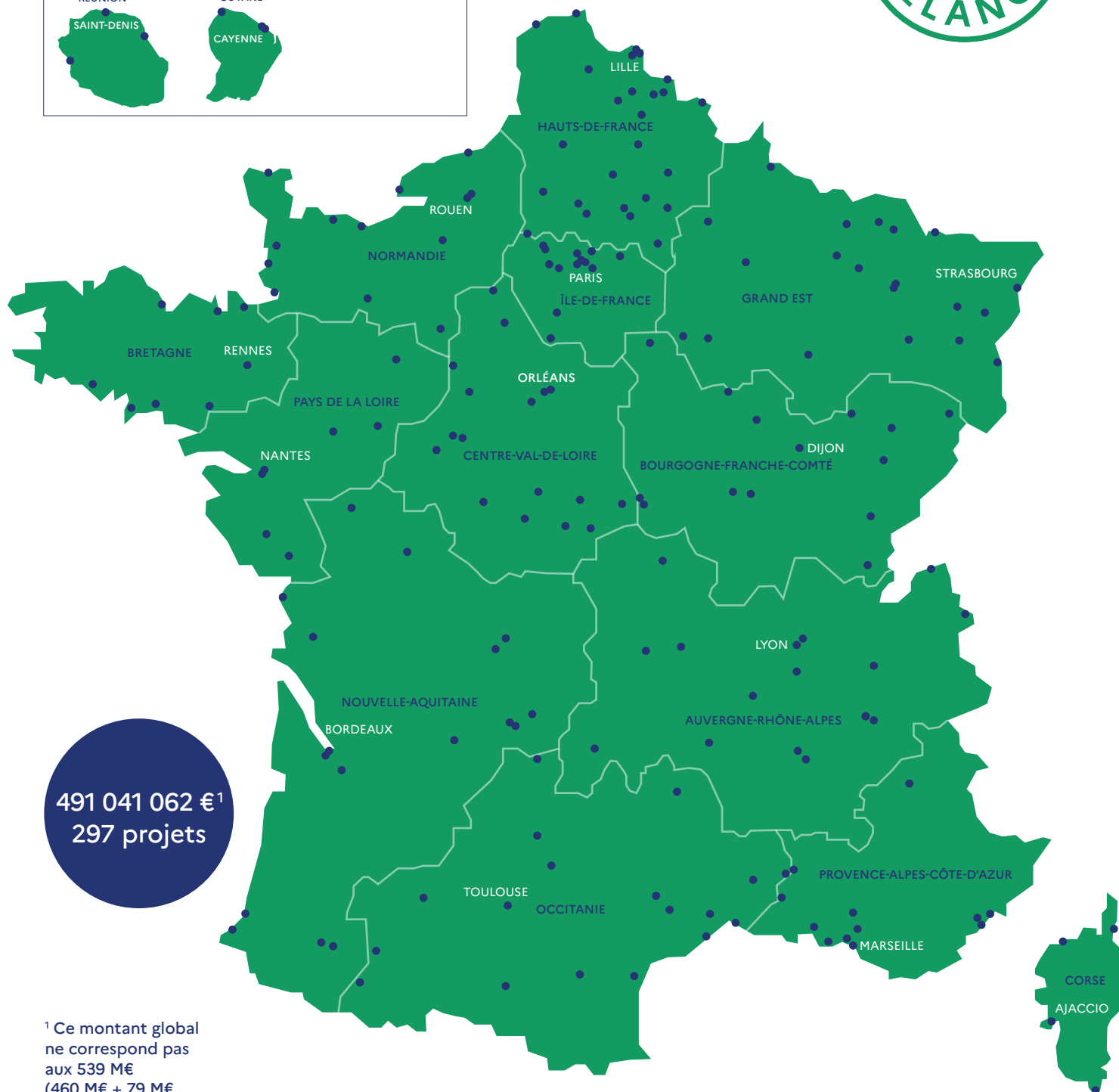
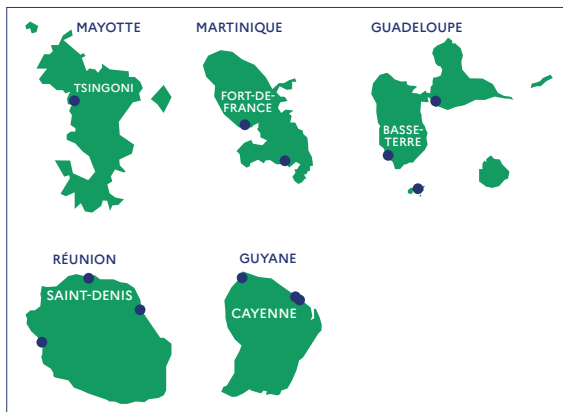
(soutien à la filière presse, soutien à la filière livre, soutien à la filière audiovisuelle, opérations gérées par le centre national de la musique, etc).

Une territorialisation de ces enveloppes pourra être réalisée soit au fur et à mesure de la mise en œuvre de ces moyens exceptionnels, soit a posteriori.

A ces crédits s'ajoute une enveloppe de près de **79 M€**, portée par le direction de l'immobilier de l'Etat (DIE) et issue du volet « Ecologie » du plan de relance, qui permet de financer 44 opérations de rénovation énergétique de bâtiments publics du domaine culturel.

Carte des projets en régions

Retrouvez tous les projets financés du plan de relance dans les territoires (par région et par département) sur le lien suivant :
<http://www.culture.gouv.fr/carte-france-relance>



491 041 062 €¹
297 projets

¹ Ce montant global ne correspond pas aux 539 M€ (460 M€ + 79 M€ de rénovation énergétique) présentés précédemment, car certaines opérations ne sont pas encore définitivement programmées.

² Enveloppe de soutien au Spectacle vivant en fonctionnement uniquement.

Programmation à date, susceptible d'évoluer à la marge.

| | | | |
|-------------------------|---------------|----------------------------|--------------|
| AUVERGNE-RHÔNE-ALPES | 41 072 802 € | MARTINIQUE | 435 000 € |
| BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ | 27 884 680 € | MAYOTTE | 840 000 € |
| BRETAGNE | 13 149 747 € | NORMANDIE | 20 594 800 € |
| CENTRE-VAL DE LOIRE | 22 476 656 € | NOUVELLE-AQUITAINE | 29 664 077 € |
| CORSE | 2 012 733 € | OCCITANIE | 29 000 058 € |
| GRAND EST | 15 580 749 € | PAYS DE LA LOIRE | 20 161 000 € |
| GUADELOUPE | 2 640 000 € | POLYNÉSIE ² | 240 000 € |
| GUYANE | 1 960 000 € | PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR | 23 081 428 € |
| HAUTS-DE-FRANCE | 118 824 289 € | RÉUNION | 3 090 000 € |
| ÎLE-DE-FRANCE | 112 773 443 € | | |



Programmation à date, susceptible d'évoluer à la marge.

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



41 072 802 €¹
22 projets

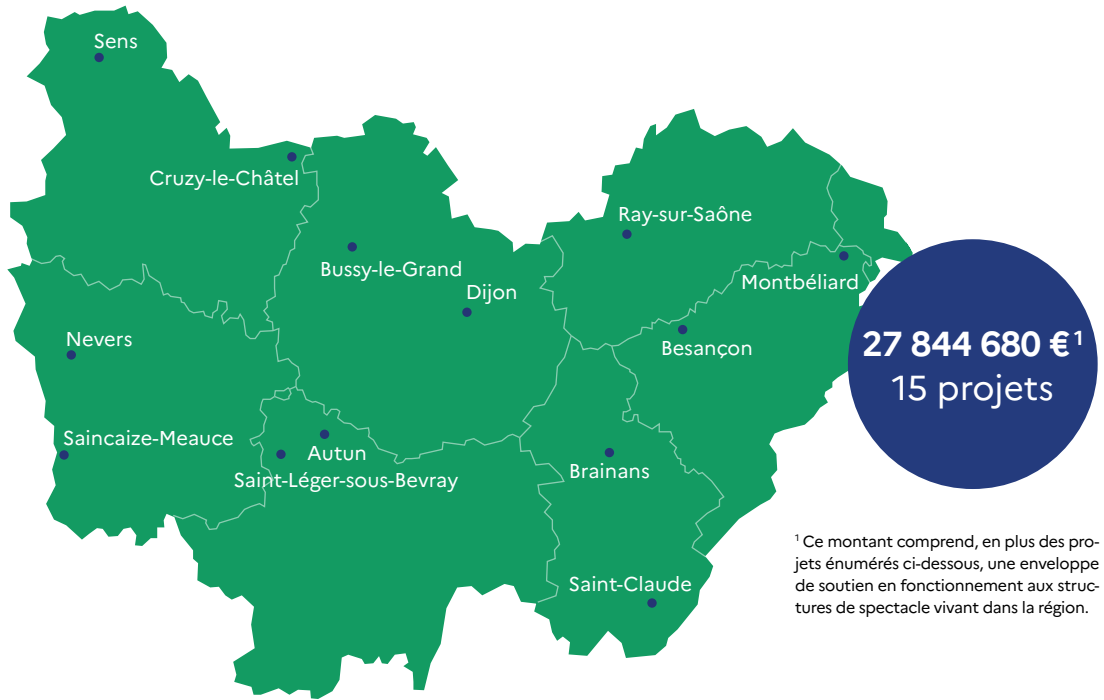
¹ Ce montant comprend, en plus des projets énumérés ci-dessous, une enveloppe de soutien en fonctionnement aux structures de spectacle vivant dans la région.

| Lieu | Projet — Enveloppe du plan de relance | Montant |
|------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Aurillac | Abbatiale Saint-Géraud — Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat | 276 800 € |
| Chambéry | Unité départementale de l'architecture et du patrimoine 73 — Rénovation énergétique | 6 630 € |
| Chamonix | Musée Alpin de Chamonix-Mont blanc — Réinvestissement dans les autres équipements patrimoniaux (musées, archéologie, archives) | 1 800 000 € |
| Clermont-Ferrand | — Bibliothèques | 9 000 000 € |
| Clermont-Ferrand | Notre-Dame — Plan Cathédrales | 3 820 000 € |
| Clermont-Ferrand | DRAC ARA - site de Clermont-Ferrand — Rénovation énergétique | 1 260 € |
| Eurre | Gare à Coullisses — Fonds de transition écologique | 700 000 € |
| Évian-les-Bains | Buvette Cachat — Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat | 1 027 905 € |
| Grenoble | Ecole nationale supérieure d'architecture de Grenoble — Rénovation du réseau des écoles d'architecture et de création | 1 100 000 € |
| Le Puy-en-Velay | Notre-Dame — Plan Cathédrales | 1 848 000 € |
| Lyon | Ecole nationale supérieure d'architecture de Lyon — Rénovation du réseau des écoles d'architecture et de création | 2 000 000 € |
| Lyon | Conservatoire national supérieur musique et danse de Lyon — Rénovation du réseau des écoles d'architecture et de création | 5 000 000 € |
| Lyon | Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Lyon — Rénovation énergétique | 2 687 652 € |
| Lyon | DRAC ARA - Lyon — Rénovation énergétique | 1 260 € |
| Moulins | Notre-Dame — Plan Cathédrales | 1 540 000 € |
| Ravel | Château — Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat | 168 295 € |
| Rillieux-la-Pape | Réhabilitation du centre chorégraphique national — Fonds de transition écologique | 1 200 000 € |
| Saint-Étienne | École Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Étienne — Rénovation énergétique | 796 000 € |
| Thiers | Le Creux de l'Enfer — Fonds de transition écologique | 700 000 € |
| Valence | Saint-Apollinaire — Plan Cathédrales | 1 434 000 € |
| Vienne | Église Saint-Maurice — Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat | 500 000 € |
| Villeneuve | Château — Réinvestissement dans les monuments nationaux | 2 200 000 € |

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Programmation à date, susceptible d'évoluer à la marge.



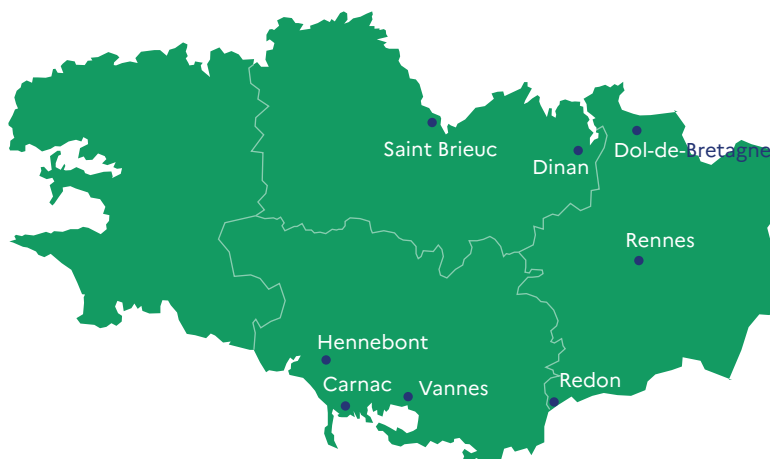
¹ Ce montant comprend, en plus des projets énumérés ci-dessous, une enveloppe de soutien en fonctionnement aux structures de spectacle vivant dans la région.

| Lieu | Projet — Enveloppe du plan de relance | Montant |
|--------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Autun | Musée Rolin — Réinvestissement dans les autres équipements patrimoniaux (musées, archéologie, archives) | 1 380 000 € |
| Autun | Saint-Lazare — Plan Cathédrales | 1 000 000 € |
| Besançon | Scène nationale de Besançon — Fonds de transition écologique | 200 000 € |
| Besançon | — Bibliothèques | 9 000 000 € |
| Brainans | Scène de musiques actuelles Le Moulin-de-Brainans — Fonds de transition écologique | 500 000 € |
| Bussy-le-Grand | Château de Bussy-Rabutin — Réinvestissement dans les monuments nationaux | 1 000 000 € |
| Cruzy-le-Châtel | Château de Maulnes — Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat | 472 993 € |
| Dijon | Saint-Bénigne — Plan Cathédrales | 2 600 000 € |
| Montbéliard | Scène nationale de Montbéliard — Fonds de transition écologique | 160 000 € |
| Nevers | Saint-Cyr — Plan Cathédrales | 3 400 000 € |
| Ray-sur-Saône | Château de Ray — Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat | 531 686 € |
| Saincaize-Meauce | Château de Meauce — Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat | 1 000 000 € |
| Saint-Claude | Scène conventionnée d'intérêt national la Fraternelle — Fonds de transition écologique | 130 000 € |
| Saint-Léger-sous-Beuvray | Site de Bibracte — Réinvestissement dans les autres équipements patrimoniaux (musées, archéologie, archives) | 2 520 000 € |
| Sens | Saint-Étienne — Plan Cathédrales | 2 600 000 € |

BRETAGNE



Programmation à date, susceptible d'évoluer à la marge.



13 149 747 €¹
12 projets

¹ Ce montant comprend, en plus des projets énumérés ci-dessous, une enveloppe de soutien en fonctionnement aux structures de spectacle vivant dans la région.

| Lieu | Projet — Enveloppe du plan de relance | Montant |
|-----------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| | Lieux de la création en Bretagne* — Fonds de transition écologique | 1 500 000 € |
| Carnac | Centre des Monuments Nationaux (site de Carnac) — Rénovation énergétique | 323 328 € |
| Dinan | Remparts — Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat | 2 000 000 € |
| Dol-de-Bretagne | Ancienne cathédrale — Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat | 600 000 € |
| Hennebont | Basilique Notre-Dame — Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat | 350 000 € |
| Redon | Abbatiale — Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat | 1 550 000 € |
| Rennes | Saint-Pierre — Plan Cathédrales | 1 900 000 € |
| Rennes | École Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne — Rénovation énergétique | 170 749 € |
| Rennes | DRAC Bretagne — Rénovation énergétique | 35 000 € |
| Saint-Brieuc | Saint-Étienne — Plan Cathédrales | 1 270 000 € |
| Vannes | Saint-Pierre — Plan Cathédrales | 2 140 000 € |
| Vannes | Unité départementale de l'architecture et du patrimoine 56 — Rénovation énergétique | 85 670 € |

* Appel à projets en cours

CENTRE-VAL-DE-LOIRE



Programmation à date, susceptible d'évoluer à la marge.



22 476 656 €¹
24 projets

¹ Ce montant comprend, en plus des projets énumérés ci-dessous, une enveloppe de soutien en fonctionnement aux structures de spectacle vivant dans la région.

| Lieu | Projet — Enveloppe du plan de relance | Montant |
|---------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Amboise | Château royal — Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat | 2 160 000 € |
| Amboise | La Charpente (lieu de résidence) Théâtre — Fonds de transition écologique | 20 000 € |
| Bou | Entrepot décors cles, et TTN (incendie a tout brulé) - cie les mécanos de la Générale — Fonds de transition écologique | 50 000 € |
| Bourges | Saint-Étienne — Plan Cathédrales | 1 700 000 € |
| Bourges | L'Antre Peaux — Fonds de transition écologique | 150 000 € |
| Chartres | Théâtre de Chartres (Scène conventionnée d'intérêt national), In et Off — Fonds de transition écologique | 150 000 € |
| Chartres | Notre-Dame — Plan Cathédrales | 6 800 000 € |
| Chateauroux | Scène nationale Chateauroux Equinoxe — Fonds de transition écologique | 70 000 € |
| Châtillon-sur-Indre | Château — Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat | 672 000 € |
| Couëtron-au-Perche | Atelier de fabrique artistique L'Echalier — Fonds de transition écologique | 77 000 € |
| Germigny-l'Exempt | Atelier de fabrique artistique du Cher Le Luisant — Fonds de transition écologique | 65 000 € |
| Lignières | Les bains douches - Scène de musiques actuelles — Fonds de transition écologique | 7 000 € |
| Orléans | FRAC - Réserves - réserves mutualisées. (FRAC + musées) — Fonds de transition écologique | 60 000 € |
| Orléans | Le 108 - lieu intermédiaire — Fonds de transition écologique | 32 000 € |
| Orléans | Scène nationale Orléans — Fonds de transition écologique | 33 000 € |
| Orléans | Archives départementales du Loiret — Réinvestissement dans les autres équipements patrimoniaux (musées, archéologie, archives) | 4 357 836 € |
| Orléans | Sainte-Croix — Plan Cathédrales | 3 400 000 € |
| St Amand Monrond | Atelier de fabrique artistique du Cher- Atelier de fabrique artistique Carrosserie Menier — Fonds de transition écologique | 12 000 € |
| Tours | Ohé du bateau — Fonds de transition écologique | 150 000 € |
| Tavers / Beaugency | Pôle image — Fonds de transition écologique | 180 000 € |
| Vatan | Atelier de fabrique artistique - la pratique — Fonds de transition écologique | 30 000 € |
| Vernouillet | Atelier à spectacle - Scène conventionnée d'intérêt national — Fonds de transition écologique | 64 000 € |
| Vendôme | Futur Centre National de la Marionnette. Actuelle Scène conventionnée d'intérêt national. Salle Minotaure — Fonds de transition écologique | 150 000 € |
| Vendôme | Château — Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat | 896 820 € |



Programmation
à date, susceptible
d'évoluer à la
marge.

CORSE



2 012 733 €¹
7 projets

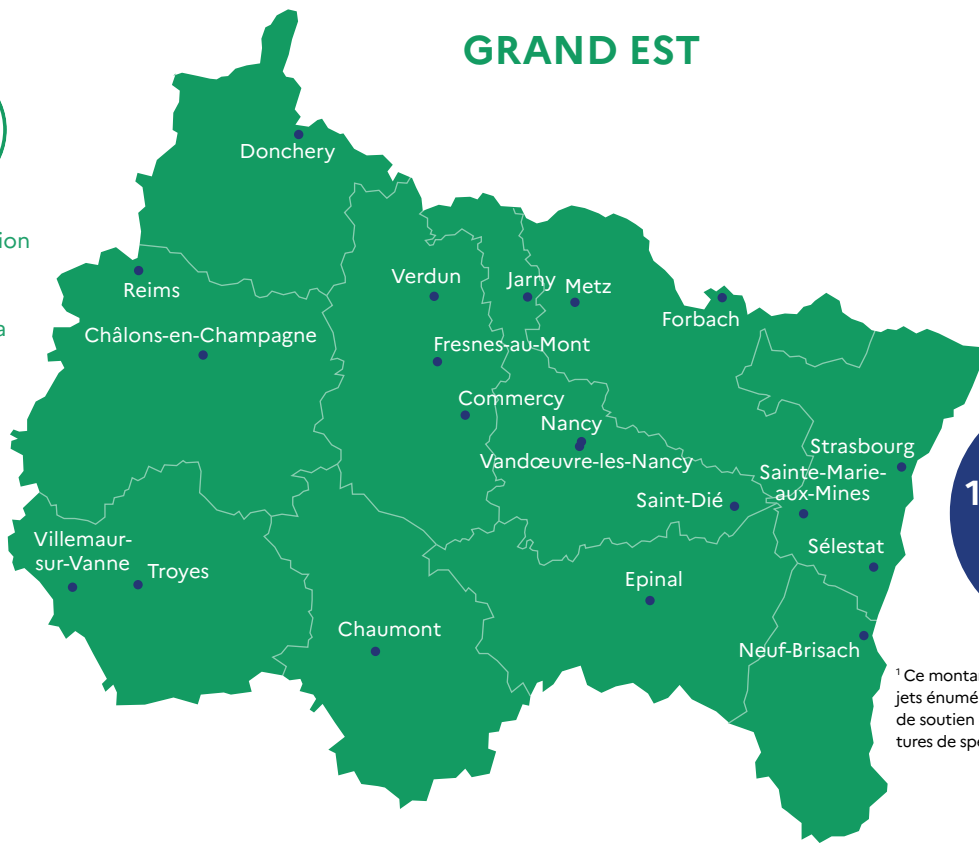
¹ Ce montant comprend, en plus des projets énumérés ci-dessous, une enveloppe de soutien en fonctionnement aux structures de spectacle vivant dans la région.

| Lieu | Projet — Enveloppe du plan de relance | Montant |
|-----------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Ajaccio | DRAC Corse / Unité départementale de l'architecture et du patrimoine 2B — Rénovation énergétique | 12 286 € |
| Ajaccio | Théâtre Municipal Espace Diamant — Fonds de transition écologique | 62 000 € |
| Bastia | Centre culturel Una Volta — Fonds de transition écologique | 28 500 € |
| Bastia | Théâtre Alibi — Fonds de transition écologique | 35 000 € |
| Bastia | DRAC Corse / Unité départementale de l'architecture et du patrimoine 2B — Rénovation énergétique | 1 448 € |
| Bonifacio | Remparts — Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat | 1 800 000 € |
| Pigna | Centre national de création musicale Voce — Fonds de transition écologique | 73 500 € |



GRAND EST

Programmation à date, susceptible d'évoluer à la marge.



15 580 749 €¹
32 projets

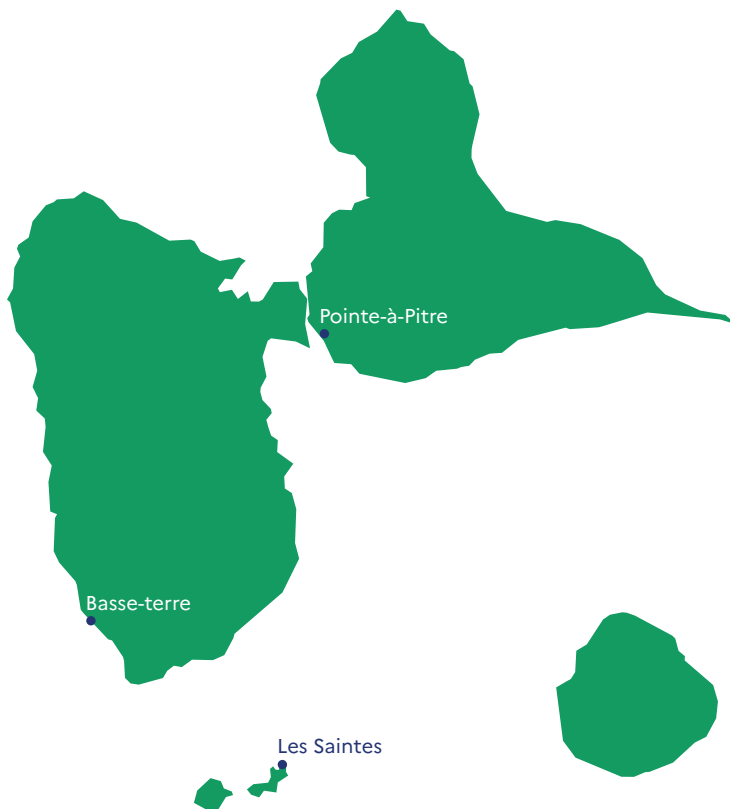
¹ Ce montant comprend, en plus des projets énumérés ci-dessous, une enveloppe de soutien en fonctionnement aux structures de spectacle vivant dans la région.

| Lieu | Projet — Enveloppe du plan de relance | Montant |
|------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Châlons en Champagne | Le PALC — Fonds de transition écologique | 90 000 € |
| Châlons-en-Champagne | Centre National des Arts et du Cirque — Rénovation énergétique | 918 000 € |
| Châlons-en-Champagne | Site multi-occupants DRAC Grand-Est-DRAAF — Rénovation énergétique | 82 162 € |
| Chaumont | Le Nouveau Relax- Scène conventionnée d'intérêt national de Chaumont — Fonds de transition écologique | 50 000 € |
| Commercy | Prieuré du Breuil — Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat | 240 000 € |
| Donchery | Pôle culturel — Fonds de transition écologique | 100 000 € |
| Epinal | Scène de musiques actuelles La souris verte — Fonds de transition écologique | 60 000 € |
| Epinal | Archives municipales — Réinvestissement dans les autres équipements patrimoniaux (musées, archéologie, archives) | 630 000 € |
| Forbach | Centre d'art contemporain d'intérêt national Vent des Forêts — Fonds de transition écologique | 150 000 € |
| Fresnes aux monts | Scène nationale Le Carreau — Fonds de transition écologique | 80 000 € |
| Jarny | Cie en convention gérant un lieu : Le Jarnisy-Théâtre Maison d'Elsa — Fonds de transition écologique | 40 000 € |
| Metz | EBM K - Scène conventionnée d'intérêt national de Metz — Fonds de transition écologique | 40 000 € |
| Metz | DRAC Grand-Est — Rénovation énergétique | 92 941 € |
| Nancy | Centre dramatique national Théâtre de la Manufacture — Fonds de transition écologique | 100 000 € |
| Nancy | Opéra national de Lorraine — Fonds de transition écologique | 180 000 € |
| Nancy | Notre-Dame — Plan Cathédrales | 1 000 000 € |
| Neuf-Brisach | Caserne Suzzoni — Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat | 340 000 € |
| Reims | Palais du Tau — Réinvestissement dans les monuments nationaux | 2 500 000 € |
| Reims | Centre dramatique national Comédie de Reims — Fonds de transition écologique | 100 000 € |
| Reims | Notre-Dame — Plan Cathédrales | 1 200 000 € |
| Reims, Metz, Sélestat | FRAC Champagne-Ardenne, Lorraine et Alsace — Fonds de transition écologique | 670 000 € |
| Saint-Dié | Ensemble cathédral — Plan Cathédrales | 400 000 € |
| Saint-Dié | Notre-Dame — Plan Cathédrales | 350 000 € |
| Sainte Marie aux Mines | Atelier de fabrique artistique la Ferme de Rodolph Burger — Fonds de transition écologique | 70 000 € |
| Strasbourg | Ensemble conventionné Les Percussions de Strasbourg — Fonds de transition écologique | 40 000 € |
| Strasbourg | Théâtre National de Strasbourg — Rénovation énergétique | 1 799 060 € |
| Strasbourg | Le Maillon - PEP de Strasbourg — Fonds de transition écologique | 90 000 € |
| Troyes | Théâtre de la Madeleine - scène conventionnée d'intérêt national de Troyes — Fonds de transition écologique | 60 000 € |
| Troyes | Saint-Pierre-et-Saint-Paul — Plan Cathédrales | 1 378 586 € |
| Vandoeuvre-les-Nancy | Scène nationale Centre culturel André Malraux — Fonds de transition écologique | 50 000 € |
| Verdun | Scène conventionnée d'intérêt national Théâtre de Verdun - Association Transversales — Fonds de transition écologique | 30 000 € |
| Villemaur-sur-Vanne | Eglise — Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat | 300 000 € |

LA GUADELOUPE



Programmation à date, susceptible d'évoluer à la marge.



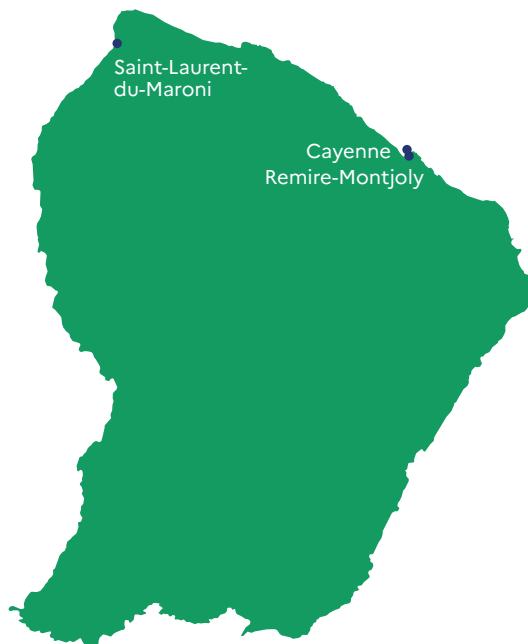
¹ Ce montant comprend, en plus des projets énumérés ci-dessous, une enveloppe de soutien en fonctionnement aux structures de spectacle vivant dans la région.

| Lieu | Projet — Enveloppe du plan de relance | Montant |
|----------------|------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| Basse-Terre | L'Archipel - Scène nationale — Fonds de transition écologique | 1 300 000 € |
| Les Saintes | Fort Napoléon — Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat | 600 000 € |
| Pointe-à-Pitre | Église Saint-Pierre-Saint-Paul — Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat | 500 000 € |

GUYANE



Programmation à date, susceptible d'évoluer à la marge.



1 960 000 €¹
3 projets

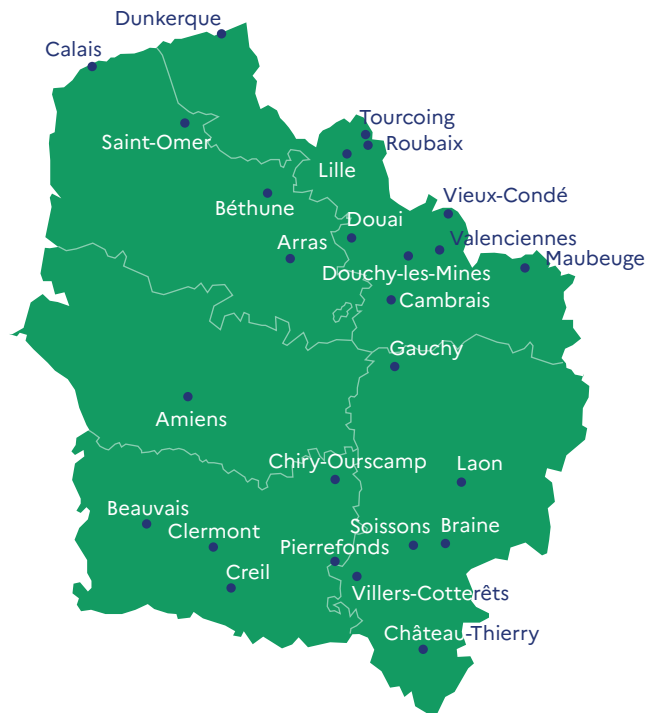
¹ Ce montant comprend, en plus des projets énumérés ci-dessous, une enveloppe de soutien en fonctionnement aux structures de spectacle vivant dans la région.

| Lieu | Projet — Enveloppe du plan de relance | Montant |
|-------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| Cayenne | Immeuble Franconie — Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat | 500 000 € |
| Rémire-Montjoly | Centre de développement chorégraphique national Touka Danses — Fonds de transition écologique | 900 000 € |
| Saint-Laurent-du-Maroni | Église — Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat | 560 000 € |



Programmation à date, susceptible d'évoluer à la marge.

HAUTS-DE-FRANCE



118 824 289 €¹
33 projets

¹ Ce montant comprend, en plus des projets énumérés ci-dessous, une enveloppe de soutien en fonctionnement aux structures de spectacle vivant dans la région.

| Lieu | Projet — Enveloppe du plan de relance | Montant |
|-------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|
| Amiens | DRAC Hauts-de-France — Plan Cathédrales | 10 802 € |
| Amiens | FRAC Picardie — Fonds de transition écologique | 30 000 € |
| Amiens | Notre-Dame — Plan Cathédrales | 220 000 € |
| Amiens | Scène nationale - Maison de la Culture d'Amiens — Fonds de transition écologique | 150 000 € |
| Beauvais | Musée de l'Oise dit MUDO — Réinvestissement dans les autres équipements patrimoniaux (musées, archéologie, archives) | 500 000 € |
| Beauvais | Saint-Pierre — Plan Cathédrales | 3 150 000 € |
| Béthune | Hôtel de Beaulaincourt — Restauration des MH non État | 300 000 € |
| Braine | Abbatiale Saint-Yves — Restauration des MH non État | 407 557 € |
| Calais | Scène nationale - Le Channel - Calais (62) — Fonds de transition écologique | 120 000 € |
| Cambrai | Notre-Dame — Plan Cathédrales | 1 100 000 € |
| Château-Thierry | La Biscuiterie — Fonds de transition écologique | 25 000 € |
| Chiry-Ourscamp | Abbaye — Restauration des MH non État | 910 930 € |
| Clermont | Diaphane centre d'art — Fonds de transition écologique | 30 000 € |
| Creil | Archives municipales de Creil — Réinvestissement dans les autres équipements patrimoniaux (musées, archéologie, archives) | 280 000 € |
| Creil | SC La Fayencerie Scène de musiques actuelles La grange à musique — Fonds de transition écologique | 40 000 € |
| Douchy-les-Mines | Centre d'art contemporain d'intérêt national — Fonds de transition écologique | 25 000 € |
| Douai Arras | Scène nationale le Tandem — Fonds de transition écologique | 50 000 € |
| Dunkerque | FRAC Grand Large — Fonds de transition écologique | 100 000 € |
| Gauchy | Scène conventionnée d'intérêt national - MCL — Fonds de transition écologique | 25 000 € |
| Laon | Scène conventionnée d'intérêt national - La MAL — Fonds de transition écologique | 25 000 € |
| Lille Tourcoing | Centre dramatique national Théâtre du Nord — Fonds de transition écologique | 150 000 € |
| Lille | Ecole nationale supérieure d'architecture de Lille — Rénovation du réseau des écoles d'architecture et de création | 3 000 000 € |
| Lille | Opéra de Lille — Fonds de transition écologique | 150 000 € |
| Lille | Scène de musiques actuelles Aéronef — Fonds de transition écologique | 30 000 € |
| Maubeuge | Scène nationale Le manège — Fonds de transition écologique | 45 000 € |
| Pierrefonds | Château — Réinvestissement dans les monuments nationaux | 2 000 000 € |
| Roubaix | Centre d'art contemporain Espace croisé — Fonds de transition écologique | 30 000 € |
| Saint-Omer | Scène conventionnée d'intérêt national Le Moulin à café — Fonds de transition écologique | 50 000 € |
| Soissons | Centre de conservation et d'étude de Soissons — Réinvestissement dans les autres équipements patrimoniaux (musées, archéologie, archives) | 100 000 € |
| Soissons | Saint-Gervais-Saint-Protais — Plan Cathédrales | 3 500 000 € |
| Valenciennes | Centre d'art contemporain H du siège — Fonds de transition écologique | 30 000 € |
| Vieux-Condé | Centre national des arts de la rue et de l'espace public Le Boulon — Fonds de transition écologique | 50 000 € |
| Villers-Cotterêts | Château — Réinvestissement dans les monuments nationaux | 100 000 000 € |

ÎLE-DE-FRANCE



Programmation à date, susceptible d'évoluer à la marge.



118 373 443 €¹
34 projets

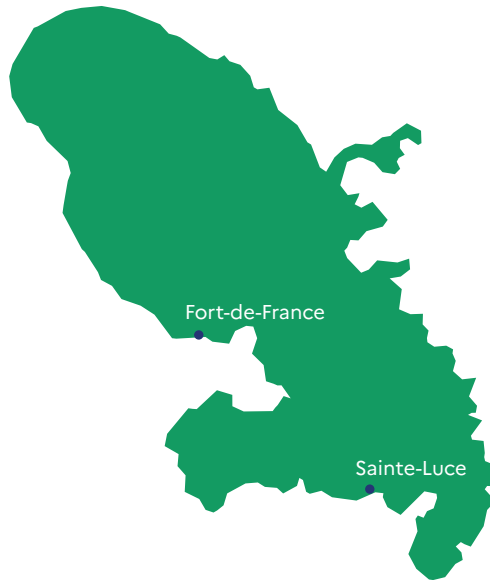
¹ Ce montant comprend, en plus des projets énumérés ci-dessous, une enveloppe de soutien en fonctionnement aux structures de spectacle vivant dans la région.

| Lieu | Projet — Enveloppe du plan de relance | Montant |
|--------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Bry-sur-Marne | Institut National de l'Audiovisuel (site de Bry-sur-Marne) — Rénovation énergétique | 22 223 124 € |
| Cergy | École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy — Rénovation du réseau des écoles d'architecture et de création | 1 000 000 € |
| Champs-sur-Marne | École nationale supérieure d'architecture de Paris-Est — Rénovation énergétique | 2 929 775 € |
| Louvres Fosses | Archéa — Reinvestissement dans les autres équipements patrimoniaux (musées, archéologie, archives) | 500 000 € |
| Magny-en-Vexin | Église Notre-Dame — Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat | 650 000 € |
| Meaux, Saint-Denis, Versailles | Trois cathédrales franciliennes — Plan Cathédrales | 1 000 000 € |
| Méréville | Domaine de Méréville — Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat | 315 280 € |
| Pantin | Centre National de la Danse — Rénovation énergétique | 781 170 € |
| Pantin | Église Saint-Germain — Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat | 412 730 € |
| Paris | Chaillot - Théâtre national de la danse — Rénovation énergétique | 7 964 880 € |
| Paris | Comédie Française — Rénovation énergétique | 211 082 € |
| Paris | Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris — Rénovation du réseau des écoles d'architecture et de création | 10 240 000 € |
| Paris | École du Louvre — Rénovation du réseau des écoles d'architecture et de création | 900 000 € |
| Paris | École nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville — Rénovation énergétique | 125 214 € |
| Paris | École nationale supérieure de création industrielle — Rénovation du réseau des écoles d'architecture et de création | 6 500 000 € |
| Paris | École nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Malaquais | 5 600 000 € |
| Paris | École nationale supérieure des beaux-arts de Paris — Réfection des ateliers du bâtiment des mûriers | 2 300 000 € |
| Paris | Église Saint-Eustache — Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat | 2 196 954 € |
| Paris | Établissement public du Palais de la Porte Dorée — Rénovation énergétique | 6 934 000 € |
| Paris | Établissement Public du Parc et de la Grande Halle de la Villette — Rénovation énergétique | 1 811 375 € |
| Paris | Établissement Public du Musée du Louvre — Rénovation énergétique | 9 644 616 € |
| Paris | Mobilier national, manufacture des Gobelins, de Beauvais et de la Savonnerie — Rénovation énergétique | 158 480 € |
| Paris | Musée du Louvre — Rénovation énergétique | 128 859 € |
| Paris | Philharmonie de Paris - Cité de la Musique — Rénovation énergétique | 7 000 € |
| Paris | Universcience — Rénovation énergétique | 1 836 458 € |
| Saint-Germain-en-Laye | Pavillon de la Muette — Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat | 412 730 € |
| Saint-Denis | Basilique Saint-Denis — Plan Cathédrales | 560 000 € |
| Souzy-la-Briche | Domaine de Souzy-la-Briche — Rénovation énergétique | 2 715 000 € |
| Vauréal | Forum 2 - lieu de musiques actuelles — Fonds de transition écologique | 1 000 000 € |
| Versailles | École Nationale Supérieure d'architecture de Versailles — Rénovation énergétique | 7 966 139 € |
| Versailles | École nationale supérieure d'architecture Versailles — Rénovation du réseau des écoles d'architecture et de création | 15 000 000 € |
| Versailles | Saint-Louis — Plan Cathédrales | 200 000 € |

LA MARTINIQUE



Programmation à date, susceptible d'évoluer à la marge.



435 000 €¹
2 projets

¹ Ce montant comprend, en plus du projet énuméré ci-dessous, une enveloppe de soutien en fonctionnement aux structures de spectacle vivant dans la région.

| Lieu | Projet — Enveloppe du plan de relance | Montant |
|----------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| Fort-de-France | Station culturelle (Espace 32), Tiers-Lieu (Galerie d'Art) — Fonds de transition écologique | 60 000 € |
| Sainte-Luce | Salle de spectacle — Fonds de transition écologique | 60 000 € |

MAYOTTE



Programmation
à date, susceptible
d'évoluer à la
marge.



840 000 €¹
1 projet

¹ Ce montant comprend, en plus du projet cité ci-dessous, une enveloppe de soutien en fonctionnement aux structures de spectacle vivant dans la région.

| Lieu | Projet — Enveloppe du plan de relance | Montant |
|----------|-------------------------------------------------------------------|-----------|
| Tsingoni | Mosquée — Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat | 690 000 € |

NORMANDIE



Programmation à date, susceptible d'évoluer à la marge.



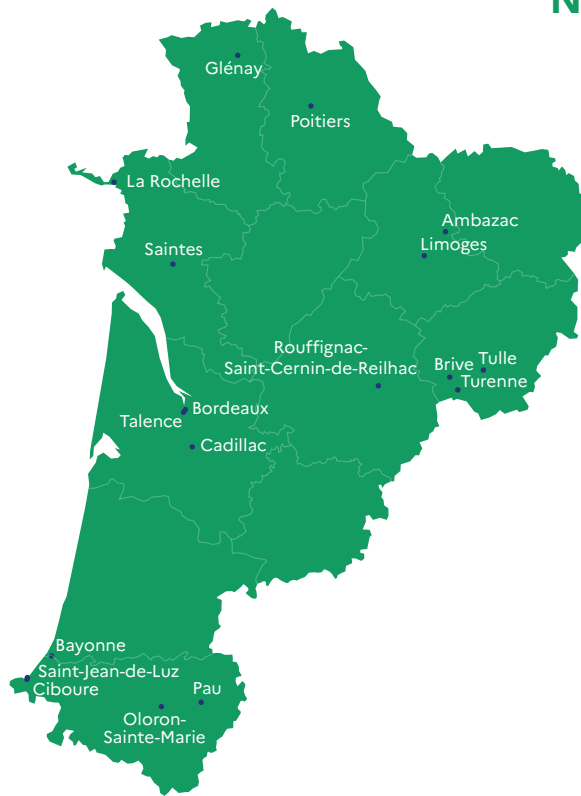
20 594 800 €¹
16 projets

¹ Ce montant comprend, en plus des projets énumérés ci-dessous, une enveloppe de soutien en fonctionnement aux structures de spectacle vivant dans la région.

| Lieu | Projet —Enveloppe du plan de relance | Montant |
|-----------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Bayeux | Notre-Dame — Plan Cathédrales | 835 000 € |
| Caen | Scène conventionnée d'intérêt national Théâtre de Caen — Fonds de transition écologique | 100 000 € |
| Carrouges | Château — Réinvestissement dans les monuments nationaux | 1 000 000 € |
| Cherbourg-en-Cotentin | Plateforme 2 Pôles Cirque en Normandie PNC La Brèche — Fonds de transition écologique | 80 000 € |
| Coutances | Notre-Dame — Plan Cathédrales | 2 000 000 € |
| Darnétal | École Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie — Rénovation énergétique | 1 400 000 € |
| Dieppe | Scène nationale — Fonds de transition écologique | 50 000 € |
| Granville | Scène conventionnée d'intérêt national L'Archipel — Fonds de transition écologique | 119 800 € |
| Le Havre | Muséum d'histoire naturelle — Réinvestissement dans les autres équipements patrimoniaux (musées, archéologie, archives) | 200 000 € |
| Le Mont-Saint-Michel | Abbaye — Réinvestissement dans les monuments nationaux | 2 000 000 € |
| Mesnil-en-Ouche | Château de Beaumesnil — Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat | 500 000 € |
| Perché-en-Nocé | Manoir de Courboyer — Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat | 420 000 € |
| Rouen | Abbatiale Saint-Ouen — Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat | 3 000 000 € |
| Rouen | École nationale supérieure d'architecture — Rénovation du réseau des écoles d'architecture et de création | 4 400 000 € |
| Rouen | Notre-Dame — Plan Cathédrales | 1 760 000 € |
| Rouen | Opéra — Fonds de transition écologique | 150 000 € |



Programmation à date, susceptible d'évoluer à la marge.



29 664 077 €¹
25 projets

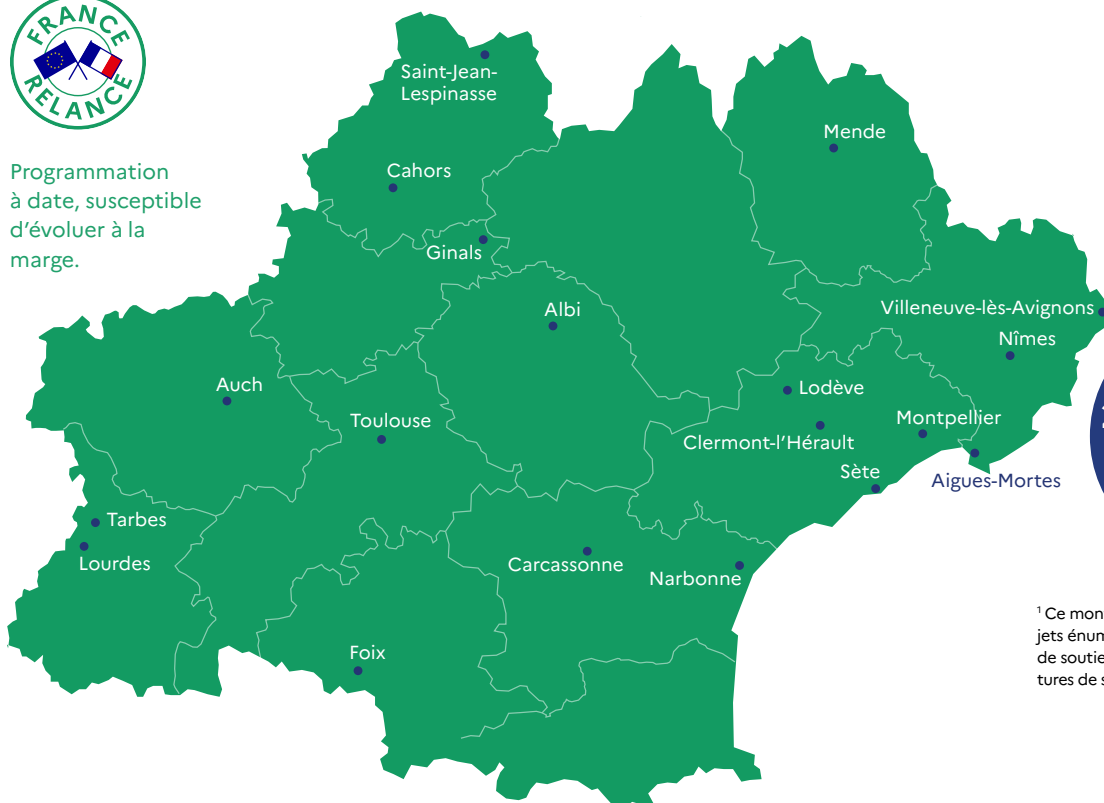
¹ Ce montant comprend, en plus des projets énumérés ci-dessous, une enveloppe de soutien en fonctionnement aux structures de spectacle vivant dans la région.

| Lieu | Projet — Enveloppe du plan de relance | Montant |
|------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Ambazac | Château de Montméry — Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat | 600 000 € |
| Bayonne | Sainte-Marie — Plan Cathédrales | 807 000 € |
| Bordeaux | Centre dramatique national TNBA de Bordeaux — Fonds de transition écologique | 200 000 € |
| Bordeaux | Ecole nationale supérieure d'architecture de Bordeaux — Rénovation du réseau des écoles d'architecture et de création | 2 500 000 € |
| Bordeaux | La Fabrique Pola — Fonds de transition écologique | 1 000 000 € |
| Bordeaux | Saint-André — Plan Cathédrales | 4 745 000 € |
| Bordeaux | Scène conventionnée d'intérêt national Glob théâtre — Fonds de transition écologique | 175 000 € |
| Brive/Tulle | Scène nationale l'Empreinte — Fonds de transition écologique | 300 000 € |
| Cadillac | Château — Réinvestissement dans les monuments nationaux | 3 000 000 € |
| Campagne | Musée national de Préhistoire et extension du Centre de conservation et d'étude — Réinvestissement dans les autres équipements patrimoniaux (musées, archéologie, archives) | 2 000 000 € |
| Glénay | Château — Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat | 880 000 € |
| La Rochelle | Saint-Louis — Plan Cathédrales | 1 200 000 € |
| La Rochelle | Saint-Louis — Plan Cathédrales | 1 400 000 € |
| Limoges | DRAC Nouvelle Aquitaine - site de Limoges — Rénovation énergétique | 62 870 € |
| Limoges | Ecole nationale supérieure d'architecture de Limoges — Rénovation du réseau des écoles d'architecture et de création | 1 100 000 € |
| Limoges | FRAC Artothèque Limousin NA — Fonds de transition écologique | 300 000 € |
| Limoges | Saint-Étienne — Plan Cathédrales | 1 000 000 € |
| Oloron-Sainte Marie | Scène conventionnée d'intérêt national Espace Jéliote — Fonds de transition écologique | 100 000 € |
| Pau | Château de Pau — Rénovation énergétique | 65 509 € |
| Poitiers | Théâtre auditorium de Poitiers — Fonds de transition écologique | 100 000 € |
| Rouffignac-Saint-Cernin-de-Reilhac | Château de l'Herm — Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat | 465 525 € |
| Saintes | Abbaye aux Dames - CCR — Fonds de transition écologique | 125 000 € |
| Saint-Jean-de-Luz-Ciboure | Couvent des Recollets — Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat | 900 000 € |
| Talence | École Nationale Supérieure d'Architecture de Bordeaux — Rénovation énergétique | 2 141 113 € |
| Turenne | Église — Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat | 1 337 000 € |

OCCITANIE



Programmation à date, susceptible d'évoluer à la marge.



29 000 058 €¹
23 projets

¹ Ce montant comprend, en plus des projets énumérés ci-dessous, une enveloppe de soutien en fonctionnement aux structures de spectacle vivant dans la région.

| Lieu | Projet — Enveloppe du plan de relance | Montant |
|------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Aigues-Mortes | Remparts — Réinvestissement dans les monuments nationaux | 1 500 000 € |
| Albi | Centre d'art contemporain d'intérêt national Centre d'art Le LAIT — Fonds de transition écologique | 50 000 € |
| Albi | Sainte-Cécile — Plan Cathédrales | 730 000 € |
| Auch | Sainte-Marie — Plan Cathédrales | 580 000 € |
| Cahors | Archives départementales — Réinvestissement dans les autres équipements patrimoniaux (musées, archéologie, archives) | 1 060 000 € |
| Carcassonne | Cité — Réinvestissement dans les monuments nationaux | 4 500 000 € |
| Clermont-l'Hérault | Scène conventionnée d'intérêt national Le Sillon — Fonds de transition écologique | 435 000 € |
| Foix | Scène nationale de Foix - L'Esive — Fonds de transition écologique | 120 000 € |
| Ginals | Abbaye de Beaulieu en Rouergue — Réinvestissement dans les monuments nationaux | 4 000 000 € |
| Lodève | Ancienne cathédrale St-Fulcran — Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat | 1 200 000 € |
| Lourdes | Musée pyrénéen — Réinvestissement dans les autres équipements patrimoniaux (musées, archéologie, archives) | 1 200 000 € |
| Mende | Saint-Privat — Plan Cathédrales | 350 000 € |
| Montpellier | École Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier — Rénovation énergétique | 4 896 358 € |
| Montpellier | Saint-Pierre — Plan Cathédrales | 750 000 € |
| Montpellier | Scène conventionnée d'intérêt national La Vignette — Fonds de transition écologique | 50 000 € |
| Narbonne | Scène nationale - Le Théâtre — Fonds de transition écologique | 15 000 € |
| Nîmes | Arènes — Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat | 900 000 € |
| Saint-Jean-Lespinasse | Château de Montal — Réinvestissement dans les monuments nationaux | 2 900 000 € |
| Sète | Scène nationale — Fonds de transition écologique | 89 000 € |
| Tarbes | Scène nationale de Tarbes - Le Parvis — Fonds de transition écologique | 100 000 € |
| Toulouse | Centre dramatique national — Fonds de transition écologique | 50 000 € |
| Toulouse | Chapelle de la Grave — Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat | 754 700 € |
| Villeneuve-Lès-Avignon | Centre national des écritures du spectacle (CIRCA) Chartreuse — Fonds de transition écologique | 30 000 € |

PAYS DE LA LOIRE



Programmation
à date, susceptible
d'évoluer à la
marge.



20 161 000 €¹
11 projets

¹ Ce montant comprend, en plus des projets énumérés ci-dessous, une enveloppe de soutien en fonctionnement aux structures de spectacle vivant dans la région.

| Lieu | Projet — Enveloppe du plan de relance | Montant |
|------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Angers | Château — Réinvestissement dans les monuments nationaux | 6 500 000 € |
| Angers | Maison Adam — Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat | 614 000 € |
| Angers | Saint-Maurice — Plan Cathédrales | 2 000 000 € |
| Beaugé-en-Anjou | Église Saint-Laurent — Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat | 616 000 € |
| La Roche-sur-Yon | Musée municipal — Réinvestissement dans les autres équipements patrimoniaux (musées, archéologie, archives) | 2 000 000 € |
| Le Mans | Saint-Julien — Plan Cathédrales | 2 500 000 € |
| Luçon | Notre-Dame — Plan Cathédrales | 680 000 € |
| Nantes | DRAC Pays-de-la-Loire — Rénovation énergétique | 24 000 € |
| Nantes | Maison Petits et Grands — Fonds de transition écologique | 1 727 000 € |
| Nantes | Saint-Pierre-Saint-Paul — Plan Cathédrales | 650 000 € |
| Rezé | Maison radieuse — Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat | 250 000 € |

PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR



Programmation à date, susceptible d'évoluer à la marge.



23 081 428 €¹
21 projets

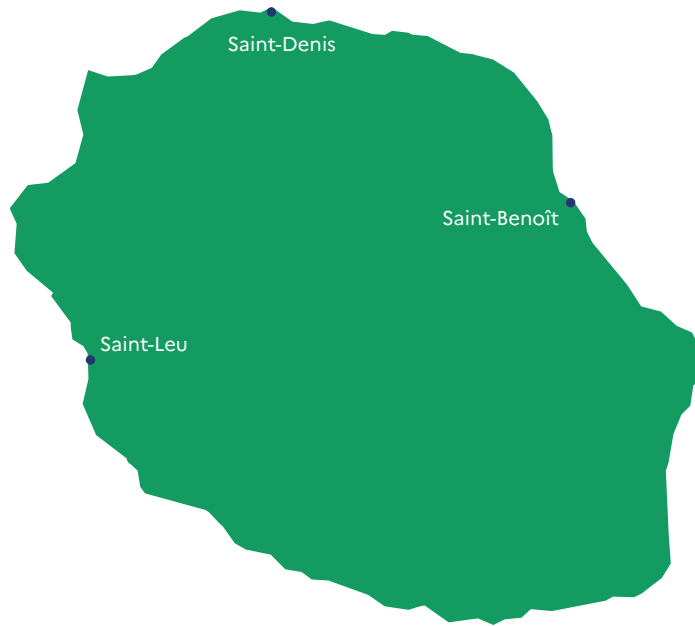
¹ Ce montant comprend, en plus des projets énumérés ci-dessous, une enveloppe de soutien en fonctionnement aux structures de spectacle vivant dans la région.

| Lieu | Projet — Enveloppe du plan de relance | Montant |
|---------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Aix-en-Provence | DRAC PACA — Rénovation énergétique | 14 172 € |
| Aix-en-Provence | Saint-Sauveur — Plan Cathédrales | 350 000 € |
| Arles | École Nationale Supérieure de la Photographie d'Arles — Rénovation énergétique | 362 000 € |
| Avignon | Palais des Papes tour campane et aile des familiers | 600 000 € |
| Cannes | Saint-Honorat Ancien Monastère — Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat | 930 000 € |
| Digne-les-Bains | Archives départementales des Alpes de Haute-Provence — Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat | 700 000 € |
| Gap | Saint-Arnoux — Réinvestissement dans les autres équipements patrimoniaux (musées, archéologie, archives) | 1 400 000 € |
| Mont-Dauphin | Place forte — Réinvestissement dans les monuments nationaux | 3 600 000 € |
| Marignane | Église Saint-Nicolas — Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat | 469 397 € |
| Marseille | Centre national de création musicale - GMEM — Fonds de transition écologique | 45 000 € |
| Marseille | Château d'If — Réinvestissement dans les monuments nationaux | 6 000 000 € |
| Marseille | La Belle de Mai — Fonds de transition écologique | 91 000 € |
| Marseille | Sainte-Marie-Majeure — Plan Cathédrales | 2 000 000 € |
| Marseille | Scène nationale - Réhabilitation de la gare franche — Fonds de transition écologique | 240 000 € |
| Mouans-Sartoux | Espace de l'art concret — Fonds de transition écologique | 394 200 € |
| Nice | Sainte-Réparate — Plan Cathédrales | 900 000 € |
| PACA | Labels et festivals — Fonds de transition écologique | 50 000 € |
| Port de bouc | Scène conventionnée d'intérêt national Théâtre Sémaphore — Fonds de transition écologique | 130 000 € |
| Port-Saint-Louis-du-Rhône | Centre national des arts de la rue et de l'espace public Citron jaune réhabilitation — Fonds de transition écologique | 100 000 € |
| Vaucluse | Le Phare à Lucioles / Le Milieu — Fonds de transition écologique | 220 000 € |
| Ventabren | Aqueduc de Roquefavour — Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat | 1 910 659 € |

LA RÉUNION



Programmation
à date, susceptible
d'évoluer à la
marge.



3 090 000 €¹
5 projets

¹ Ce montant comprend, en plus des projets énumérés ci-dessous, une enveloppe de soutien en fonctionnement aux structures de spectacle vivant dans la région.

| Lieu | Projet — Enveloppe du plan de relance | Montant |
|--------------|---------------------------------------------------------------------------|-------------|
| Saint-Benoît | Eglise de Saint-Benoît — Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat | 180 000 € |
| Saint-Denis | DAC La Réunion — Rénovation énergétique | 165 000 € |
| Saint-Denis | Palais Rontaunay — Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat | 600 000 € |
| Saint-Denis | Saint-Denis — Plan Cathédrales | 1 600 000 € |
| Saint-Leu | FRAC — Fonds de transition écologique | 200 000 € |

Le plan Cathédrales

Le patrimoine est présent sur tous les territoires. Or il a fortement besoin d'être entretenu et restauré, alors que la crise sanitaire a pesé sur les financements. Le plan de relance permettra de le remettre en état, avec des effets très concrets en termes de développement économique, d'attractivité et de rayonnement international de notre pays. Un « plan cathédrales » de **80 M€** est mobilisé afin de restaurer 47 cathédrales à travers la France.

Saint-André de Bordeaux (Gironde)

Restauration de la couverture et de la façade sud de la nef (**2,9 M€**)



© Manuela BAZZALI
—DRAC Aquitaine

Saint-Apollinaire de Valence (Drôme)

Restauration de la façade et du parvis sud et refonte de l'éclairage et mise en lumière (1,4 M€)



Saint Apollinaire BORCHI-ANA
© ONLY FRANCE / Only France
via AFP

Basilique Saint-Denis à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis)

Restauration des vitraux du déambulatoire (2,7 M€)



© Pascal Lemaître / Dist. Centre
des monuments nationaux

Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat

Le plan de relance permettra de soutenir, au-delà des moyens pérennes mobilisés chaque année par l'Etat, la restauration de 40 monuments historiques appartenant aux collectivités territoriales et aux propriétaires privés (40 M€).

Buvette Cachat à Evian-les-Bains (Haute-Savoie)

Restauration générale (825 000€) de cet établissement thermal du début du XX^{ème} siècle.



Buvette Cachat © RL & associés

Château de Ravel (Puy-de-Dôme)

Restauration de la salle des Etats et de la toiture (400 000 €)



© Joseph Achkar

Eglise Saint-Germain à Pantin (Seine-Saint-Denis)

Restauration des façades extérieures et reprise de la sacristie (936 000 €)



© Archives municipales de Pantin

Réinvestissement dans les autres équipements patrimoniaux (musées, archéologie, archives)

Une enveloppe spécifique de **20 M€** est prévue en faveur de la rénovation d'autres équipements patrimoniaux (musées, archives, archéologie)

Archives départementales du Loiret à Orléans (Loiret)

Construction neuve (4,4 M€)



© Pascal Lemaître / Dist. Centre des monuments nationaux

Musée municipal de La-Roche-sur-Yon (Vendée)
Construction d'un nouveau bâtiment (2 M€)



Musée, vue extérieure © Agence Richez et associés

Réinvestissements dans les monuments nationaux

Le plan de relance permettra également d'accélérer la restauration des monuments nationaux présentés par le Centre des monuments nationaux à travers l'ensemble du territoire (40 M€) et de mener pleinement le projet de restauration et de mise en valeur du château de Villers-Cotterêts (100 M€).

Château de Villers-Cotterêts (Aisne)

Restauration générale (100 M€) en faire la Cité internationale de la langue française, un lieu de création et d'innovation autour de la langue française, espace de diffusion des cultures francophones, dès avril 2022.



Château de Villers-Cotterêts, façade du corps de logis, mise en place du chantier © Pierre-Olivier Deschamps – Agence Vu' / Centre des monuments nationaux

Cité de Carcassonne (Ariège)

Restauration de la dernière partie du chemin de ronde des remparts permettant au public d'effectuer un tour complet du circuit des remparts (4,5 M€).



Cité de Carcassonne, front ouest, tour de la Justice et château comtal © Laurent Gueneau / Centre des monuments nationaux

Château de Cadillac (Gironde)

Restauration de la terrasse nord du château en vue de son ouverture au public (3 M€).



Château des ducs d'Épernon, façade sur jardin © Éric Sander / Centre des monuments nationaux

Fonds de transition écologique

Un fonds de **20 M€** est déployé pour encourager la transition écologique des institutions de création en région.

Espace culturel Diamant à Ajaccio (Corse-du-Sud)

Modernisation de l'espace culturel «diamant» afin d'optimiser les conditions d'accueil et de diffusion (**62 000 €**).



© Direction de la culture/ ville Ajaccio

Fonds régional d'art contemporain de Saint-Leu (La réunion)

Remise aux normes du FRAC (**200 000 €**).



© FRAC Réunion

Rénovation du réseau des écoles d'architecture et de création

Le plan de relance permettra d'instaurer un programme de modernisation des établissements d'enseignement supérieur culturel et soutenir la formation (école supérieure d'art de Cergy, conservatoires nationaux supérieurs de musique et de danse de Lyon et de Paris, etc.). Les bâtiments de ces écoles, souvent de plus de 30 ans d'âge, ne répondent plus du tout aux normes environnementales, aux normes pédagogiques réglementaires, ni enfin aux contraintes légitimes de la vie étudiante. Au-delà des opérations déjà lancées (comme pour les écoles d'architecture de Toulouse et de Marseille), le plan de relance soutiendra un plan global de rénovation des bâtiments des écoles d'enseignement supérieur culturel pour un montant de **70 M€** sur deux ans.

Ecole nationale supérieure d'architecture de Lille (Nord)

Restauration du clos couvert du bâtiment Eldin (1977) et extension en toiture (3 M€).



© Didier Knoff

Ecole nationale supérieure d'arts de Paris Cergy (Val-d'Oise)

Construction d'un espace dédié à l'exposition des œuvres réalisées par les étudiants et les professeurs résidents de l'école et à la médiation avec le public (1 M€).



© ENSAPC



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

